



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du citoyen, le mercredi 29 septembre 2010, à 17 h 50.**

**PRÉSENCES : Membres**

M. Joseph De Sylva, président et conseiller, district du Versant  
M<sup>me</sup> Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée-du-Parc  
M. Stéphane Lauzon, conseiller district du Lac-Beauchamp  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
M. Gilbert Jolin, membre citoyen  
M. Michel Roy, membre citoyen  
M. Patrick Riopel, TCARO  
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais  
M<sup>me</sup> Chantal Patrice, Commissions scolaires  
M. François Grenier, Québec en forme

**Ressources internes**

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
M. Yess Gacem, directeur adjoint du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
M<sup>me</sup> Agathe Lalande, chef de division Qualité de vie et développement des communautés, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

**Secrétaire**

M<sup>me</sup> Mona Gravel

**ABSENCES**

**MOTIVÉES** : M. Jean-Guy Landriault, citoyen  
M. Carl Cléments, Kino-Québec

**DISTRIBUTION** : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Joseph De Sylva ouvre la séance à 17 h 51 h et souhaite la bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. De Sylva souligne qu'à l'ordre du jour les points 4 et 5 seront inversés.

**Il est proposé par François Grenier  
Appuyé par Chantal Patrice**

D'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.

**Adoptée.**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2010**

**Il est proposé par Sylvain Pamerleau  
Appuyé par Patrick Riopel**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 16 juin 2010.

**Adoptée.**

M. Purenne souligne avoir lu dans le journal de l'AQLM que la ville de Blainville a déposé sa candidature pour les Jeux de la Francophonie 2014.

M. Gacem informe les membres que quatre municipalités ont déposé leur candidature pour cet événement, soit Gatineau, Blainville, Moncton et Dieppe en date du 3 septembre dernier. Le comité est à faire l'analyse. La prochaine étape sera la sélection de 2 à 3 villes et par la suite une visite sera faite dans les villes ciblées. L'annonce devrait avoir lieu au début du mois de janvier 2011.

Pour l'année 2011, la ville de Sudbury sera l'hôte de ces jeux.

**3.1 Tableau des suivis**

Le tableau est déposé pour information.

**4. ACCESSIBILITÉ LOISIR**

M<sup>me</sup> Agathe Lalande présente une proposition pour un projet-pilote aux loisirs et à la culture. L'objectif est de présenter le projet et d'obtenir une recommandation de la Commission. Le tout sera présenté aux membres du conseil le 12 octobre prochain.

M<sup>me</sup> Lalande fait l'historique de ce projet et précise le bilan des projets d'accessibilité aux loisirs et à la culture pour l'année 2010. Elle nous fait part d'un nouveau programme pour une plus grande accessibilité aux loisirs et à la culture. Un programme existe à la ville de Québec et une consultation a eu lieu afin de bien cerner le tout. Elle souligne également l'échéancier de la mise en œuvre du projet-pilote et énumère les recommandations souhaitées.

Suite à la présentation, M. Purenne souligne que face au financement, l'Agence de santé peut apporter son support à un projet de développement des communautés. Le programme Bon départ de Canadian Tire pourrait également apporter sa collaboration. Il souligne qu'il est heureux qu'un projet-pilote puisse être mis de l'avant, cependant il trouve le tout gigantesque.

M. Pamerleau fait part de ses commentaires et souligne qu'il faut aussi penser à un partenariat plus large.

M. Grenier se dit heureux de ce projet-pilote, mais il soulève tout le défi de l'informatique, c'est-à-dire de toute la gestion de ce programme. Il suggère de voir à la possibilité d'un partenariat avec les gens de Québec.

M<sup>me</sup> Lalande souligne que la représentante du programme à Québec sera à Gatineau en octobre prochain. Des journées de formation sont prévues pour l'encadrement de ce programme. Elle précise que 27 municipalités ont déjà adhérees à ce programme afin de l'étendre sur l'ensemble du territoire.

**CL SVC-2010-34**

**APPUI - PROJET-PILOTE D'ACCESSIBILITÉ DES  
ACTIVITÉS AUX LOISIRS ET À LA CULTURE**

**Il est proposé par Jean-Marc Purenne  
Appuyé par Michel Roy**

D'appuyer les recommandations pour la mise en œuvre d'un projet-pilote concernant l'accessibilité des activités aux loisirs et à la culture, tel que déposé à la Commission par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

**Adoptée.**

## **5. MISE À JOUR DE LA DÉMARCHE DE REGROUPEMENT DES CLUBS SPORTIFS**

M. De Sylva désire, devant les membres de la Commission, remercier et lever son chapeau à MM. Rousseau et Gacem ainsi qu'à toute l'équipe du Service des loisirs pour tout le travail effectué dans ce dossier au cours des derniers mois.

M. Gacem remercie également M. De Sylva comme porte parole de la Commission et du Service devant le conseil, Le Service a fort apprécié l'appui de la Commission et des membres du conseil dans ce dossier particulier.

M. Gacem souligne les objectifs de la présentation. Il explique les faits et précise les enjeux de la gymnastique. Il fait part des hypothèses de travail concernant le dossier de la gymnastique, souligne les avantages et les inconvénients, explique le soutien financier de la Ville et démontre la situation actuelle des clubs et la situation envisagée à l'aide d'organigrammes et énumérant les impacts sur le statu quo en gymnastique.

M. Gacem informe également les membres de l'avis d'injonction concernant le point de l'avis de résiliation dans l'entente signée par Gym-Action et la Ville de Gatineau.

M. Rousseau fait part de ses commentaires. Cette présentation a été faite au conseil dans le but d'obtenir un mandat très clair de la part du conseil municipal.

M. De Sylva souligne que le directeur général de la Fédération a été invité lors de cette présentation et ce dernier a appuyé le Service des loisirs dans sa démarche.

M. Lauzon a une préoccupation concernant le temps avant la fusion complète des clubs et s'inquiète du déroulement pendant cette période face aux jeunes. Il a été interpellé par de nombreux parents devant des situations incroyables.

M. Grenier encourage le Service à continuer malgré les difficultés. Cependant, il précise de porter une attention particulière, car s'il y a un nouveau bâtiment non municipal pour la gymnastique pour le volet récréatif dans le secteur Ouest, ne pas oublier la problématique entourant le paiement des taxes municipales par l'organisme. Il s'interroge également sur le besoin d'équipement de ce nouvel emplacement. M. Rousseau souligne que le Service est en discussion pour ce point.

M. Roy fait un commentaire concernant la « perception ». Il se dit renversé de voir tout ce qui est écrit dans les journaux et comment la Ville n'a pas été reconnue devant tous les efforts qu'elle a mis dans ce dossier. Il s'interroge à savoir s'il y a une personne qui s'occupe des relations publiques à la Ville. Lorsqu'il fait la lecture des journaux, il ne voit jamais de commentaires positifs face à la Ville.

Il souligne qu'il faudrait trouver une meilleure façon pour informer les citoyens tout comme pour le dossier du projet du centre multifonctionnel. Il y aurait lieu de prévoir une planification de communication face à ces dossiers et de tout autre à venir.

M. Purenne appuie les commentaires de M. Roy et souligne qu'il a également énormément de questionnement.

M. Pamerleau souligne qu'à l'acétate 6, le cinquième point devrait être retiré. M. Gacem souligne que le conseil a eu la même réflexion que ce dernier lors de la présentation.

Suite à la période de questions, nous traiterons du volet natation.

\* **À 19 h, M<sup>me</sup> Apollon se joint à la rencontre.**

## 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyennes et citoyens suivants, représentant les clubs de tennis du territoire de Gatineau, sont présents :

M<sup>me</sup> France Gilbert, président, Club de tennis Wychwood

M. Serge Richmond, président, Association régionale de tennis de l'Outaouais

M<sup>me</sup> Chantal Desjardins, présidente, Club de tennis Gatineau

M. Richard Martineau, directeur, Club de tennis Wychwood

M<sup>me</sup> Lise Toupin, Club de tennis de Hull

M. De Sylva leur souhaite la bienvenue. Il précise qu'il a déjà rencontré quelques représentants des clubs de tennis.

M<sup>me</sup> Chantal Desjardins, se fait la porte parole des différents clubs de tennis sur le territoire et remercie la Commission de les recevoir.

Une résolution est déposée et remise à tous les membres présents de la part de l'Association régionale de tennis de l'Outaouais où il y est mentionné que suite à une résolution du conseil municipal de la Ville de Gatineau (résolution numéro CM-2010-318) acceptant le dépôt du rapport de la firme DBSF ainsi que certains ajustements et orientations et la mise en application à partir de 2011 d'une tarification lors des réservations pour les organismes qui déploient une programmation s'adressant à la clientèle adulte. La demande des clubs est de demander qu'un moratoire d'un an soit accordé pour la saison 2011 afin de réviser les prémisses utilisées pour justifier la tarification et l'utilisation obligatoire de la carte Accès Gatineau. Que les représentants des clubs de tennis puissent siéger à un comité de révision avec les représentants du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés ainsi que le Service des travaux publics au cours des prochains mois afin d'identifier les problèmes touchant les utilisateurs des terrains de tennis. Développer une approche propre à ce sport qui assurera la continuité du développement du tennis dans la région et minimisera les impacts sur la pérennité des clubs de tennis et des cotisations des membres.

M<sup>me</sup> Desjardins fait part de ses commentaires face au rapport de la firme DBSF et de la tarification qui y est proposée. Elle souligne qu'il faut prendre en considération l'existence des différents clubs sur le territoire dont certains plus de 30 ans d'existence et qu'il y aura des impacts majeurs dans les clubs existants.

M<sup>me</sup> Desjardins énumère les recommandations de la Ville et fait part de ses commentaires.

En résumé, l'ARTO, qui représente près de 4 000 à 5 000 citoyens, fait une demande auprès de la Commission, malgré le fait qu'une résolution a été adoptée par le conseil municipal, qu'il y ait un moratoire pour l'année 2011 et de travailler en collaboration avec le Service des loisirs au comité de travail qui sera mis en place.

M. Rousseau précise que le Service est conscient de l'impact sur les clubs et de leur préoccupation de ceux-ci face à la tarification. Il souligne l'objectif du club et semble à l'aise avec les éléments inscrits dans leur résolution.

Le conseil municipal sera informé de la requête de l'ARTO et sensibilité à la possibilité d'un amendement au projet de résolution adopté. Comme il reste des éléments à clarifier dans le rapport de la firme DBSF, il est d'accord afin pour former un comité de travail. Cependant, les clubs de tennis doivent être conscients que le Service a reçu un mandat clair face à l'équité dans l'offre de services pour la clientèle adulte. Il cite en exemple les terrains de soccer. Des solutions peuvent possiblement être apportées et le tout sera discuté dans un comité.

M. Rousseau désire recevoir copie des éléments de discussion et des irritants discutés par M<sup>me</sup> Desjardins. Il invite cette dernière à faire parvenir une copie au Service pour ses dossiers.

M. Martineau demande une précision concernant les ligues de soccer et de baseball, il semble que ces dernières ne sont aucunement au courant d'une tarification concernant l'application. M. De Sylva souligne que tous les clubs de soccer ont été invités à une rencontre et tous ont été informés de la tarification exigée par la Ville pour les ligues adultes. M. Rousseau souligne qu'effectivement les ligues de baseball et de balle lente sont tarifées depuis plusieurs années et que pour les ligues de soccer adulte, depuis deux ans, une entente a été conclue.

M. Martineau demande si l'on considère la tarification comme une autre forme de taxe. M. De Sylva précise que non et qu'il a déjà été impliqué dans une ligue de balle dans l'ex-ville de Gatineau et qu'il a toujours payé à chaque année pour le terrain de balle qu'il utilisait à la Ville.

M. Martineau pour sa part souligne qu'il y aurait un débat à faire et il émet ses commentaires.

M<sup>me</sup> Toupin soulève également une préoccupation face à cette imposition de tarification et plusieurs questions demeurent sans réponse. M. De Sylva précise que ces points seront discutés avec le comité de travail qui sera mis en place.

Les membres présents remercient les membres de la Commission.

Suite à la période de questions, M. Grenier fait part de ses commentaires. M. Rousseau donne les explications nécessaires.

M. Roy s'interroge sur les tarifs moyens à leurs membres et M. Rousseau donne les explications pour chacun des secteurs.

M<sup>me</sup> Apollon a trouvé très intéressant que les clubs s'unissent et soient venus rencontrer les membres de la Commission. Le tout était très bien préparé et le tout dénote que les clubs se sont rencontrés et ont échangé entre eux. Concernant la tarification qui est irréversible, elle doit être modulée et il faut regarder ailleurs dans les grandes villes et voir également ce qui se fait à Ottawa.

Pour sa part, M. Pamerleau précise qu'au niveau des communications, il est maintenant d'usage de penser en termes « utilisateur/payeur » et que plus rien n'est gratuit, qu'il faudra le rappeler aux citoyens.

#### **CLSVC-2010-35**

#### **RECOMMANDATION - PROPOSITION D'UN MORATOIRE CONCERNANT LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2011 ET FORMATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL**

---

**Il est proposé par Patrick Riopel  
Appuyé par Chantal Patrice**

**QUE** la Commission des loisirs recommande au conseil un moratoire concernant la tarification pour l'année 2011 pour les clubs de tennis sur le territoire de la ville de Gatineau et de créer un comité de travail formé des quatre présidents des clubs sur le territoire ainsi que des personnes ressources du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

**Adoptée.**

## **5. MISE À JOUR DE LA DÉMARCHE DE REGROUPEMENT DES CLUBS SPORTIFS**

### Natation

M. Gacem souligne qu'il y a eu une discussion avec les représentants de la natation cet après-midi et que le dialogue est en cours. L'échéancier visé est le même que pour la gymnastique, soit septembre 2011. Dans les prochains mois, le Service va s'impliquer davantage dans ce dossier.

## **7. JEUX DU QUÉBEC**

M. Rousseau indique que le conseil d'administration est à finaliser le bilan des Jeux. Il verra à transmettre l'invitation à M<sup>me</sup> St-Onge pour la prochaine rencontre de la Commission afin de faire le point. Il souligne également qu'il n'a entendu que de bons commentaires concernant le déroulement de ces Jeux de la part SportsQuébec.

M. Rousseau décerne une mention spéciale au comité organisateur, à tous les bénévoles, à toute l'équipe du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, au Service des arts, de la culture et des lettres ainsi qu'à tous les services municipaux impliqués dans cette aventure. Il souligne que c'est mission accomplie dans ce mandat.

## **8. CENTRE SPORTIF**

M. Rousseau précise que tout roule très vite. Il est conscient qu'il y a beaucoup d'ajustements à faire pour cette saison. Pour cette première session, il y a un volume important de citoyens participant aux activités. Il y a également une problématique concernant le stationnement. Cependant, il y a des discussions en cours afin d'obtenir une entente pour régulariser cette problématique. Du côté de la carte Accès Gatineau, 3 000 cartes ont été soumises. Quelques plaintes concernant le stationnement pour personnes à mobilité réduite et un processus est en cours afin d'améliorer ce point. De nombreux commentaires très positifs de la part des utilisateurs et des citoyens ont été reçus.

M. Rousseau informe également les membres qu'au congrès de l'AQLM en septembre dernier, une présentation a été faite sur le Centre sportif. Les personnes présentes ont été très impressionnées de cette infrastructure.

M<sup>me</sup> Apollon fait part d'un commentaire qu'elle a reçu de la part d'un citoyen face au Centre sportif. Comme utilisateur, il fait des observations et soulève des problèmes qu'il aurait rencontrés, entre autres, la profondeur de la piscine, piscine fermée parce qu'il n'avait pas de sauveteurs au moment de son utilisation. Donc, insatisfaction de la part du plaignant et de citoyens utilisateurs du Centre sportif.

M. De Sylva invite ses collègues à acheminer toute demande de citoyen qui touche les activités sportives à M. Rousseau au Service des loisirs et ce dernier verra à faire le suivi auprès de la personne ressource.

En lien avec les commentaires de M<sup>me</sup> Apollon, M. Rousseau a pris connaissance du courriel du citoyen et il entrera en communication avec les personnes-ressources du Centre sportif afin de les informer et voir aux correctifs possibles. La problématique soulevée pour la saison estivale est que l'équipe de sauveteurs est constituée principalement d'étudiants et que cette année durant la période estivale, il n'y a pas eu de programmation comme tel, nous y avons retrouvé que des périodes de bain libre.

Cependant avec la rentrée scolaire et avec la nouvelle programmation en place, il y a des beaucoup de changements à la grille horaire et dans les habitudes des utilisateurs. Cependant, le Service dénote qu'il y a une grande demande pour le bain libre. Le tout sera regardé et analysé. Comme M. Rousseau l'a souligné plus tôt, c'est notre première année et il faudra que le Service apporte encore des améliorations au fur et à mesure.

M. Pamerleau, étant lui-même utilisateur au Centre sportif, a dénoté quelques petites lacunes. Il suggère l'installation d'une boîte à suggestions dans le Centre sportif et également à placer un peu plus de bancs dans les vestiaires. M. Rousseau souligne qu'en effet une boîte à suggestions devrait être disponible sous peu. Pour le moment, il y aurait lieu d'informer les personnes au bureau d'accueil du centre.

M. Purenne s'interroge à savoir quel est l'âge pour être assistant-sauveteur. M. Gacem précise que pour l'assistant-sauveteur l'âge requis est 15 ans et doit détenir la croix de bronze. Il peut également devenir un surveillant de patageoire.

## **9. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT**

M. Rousseau nous informe d'une entente qui est à se finaliser relativement à un prêt de service avec la Ville de Gatineau. Un conseil d'administration se tiendra lundi prochain.

## **10. CENTRE ROBERT-GUERTIN**

Une équipe interne se prépare pour la rencontre prévue le jeudi 30 septembre. Cette rencontre informera les citoyens sur le projet du centre multifonctionnel. Le tout se déroulera à la Maison du citoyen, dès 19 h. Les membres de la Commission sont invités à s'y joindre.

On soulève également un manque concernant l'aspect communication dans ce projet.

M. De Sylva souligne que lui, M. Le Maire ainsi que M. Rousseau ont rencontré les gouverneurs de la Chambre de commerce. Le projet de M. Desjardins a été présenté, M. Le Maire a également présenté le projet de la Ville. Par la suite, la Chambre de commerce a donné son appui au Maire concernant son projet.

M. Riopel soulève le manque d'information de ce projet pour les gens de son secteur.

M. Pamerleau réitère qu'il y a un grand manque de communication dans ce dossier. Les gens n'ont pas été assez informés à la Commission.

M. De Sylva comprend très bien les propos de M. Pamerleau et il souligne que ce dossier était très politisé. M. Rousseau précise que le Service avait été avisé que ce dossier ne devait pas être discuté à la Commission.

M<sup>me</sup> Apollon précise qu'il s'agit d'un dossier très difficile et déplore le manque de communication. Difficulté de compréhension également lorsque l'on parle du Centre Robert-Guertin et du centre multifonctionnel.

## **11. SAINE ALIMENTATION DANS LES INFRASTRUCTURES**

M. Grenier s'interroge sur la concession alimentaire au Centre sportif. Il demande quels sont les commentaires des utilisateurs. M. Rousseau précise que tout va bien, que le seul commentaire négatif est relié au prix. Cependant, il faut noter que la firme a un service plus dans le service rendu. Quelques discussions ont eu lieu afin de trouver des solutions plus simples.

## **12. VARIA**

Aucun sujet.

13. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**CLSVC-2010-36**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Il est proposé par Guy Jolin  
Appuyé par Stéphane Lauzon**

De lever la séance à 20 h 21.

**Adoptée.**

---

**Président**

---

**Secrétaire**